

29 août 2022

Réforme du RSA : « Je souhaite que l'Essonne soit un territoire-pilote »

Début juillet le gouvernement a annoncé sa volonté de réformer le Revenu de Solidarité Active (RSA), en expérimentant le versement du RSA sous condition, dans une dizaine de départements. François Durovray, Président du Département de l'Essonne a écrit à Elisabeth Borne, Première ministre, pour porter la candidature de l'Essonne. La collectivité, déjà fortement impliquée dans l'accompagnement et l'insertion réussie des allocataires de son territoire, souhaite aller encore plus loin.

« Parce que le travail est un facteur d'identité, d'autonomie individuelle et de lien social, nous avons fait de l'accompagnement ciblé et de l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA l'une de nos grandes priorités depuis 2015. Cette volonté s'est traduite par la mise en place d'une plateforme d'orientation et de référents pour chaque allocataire entrant dans le dispositif, par des diagnostics personnalisés de chaque situation, par la création de dispositifs innovants pour faciliter le retour à l'emploi (Pack Sortie RSA, site JOB91, coachs emploi) ou encore par des partenariats avec des acteurs de l'emploi et de l'insertion.

A travers cette politique, menée par Dany Boyer, vice-présidente en charge de la solidarité et de l'insertion, nous avons réussi à renforcer l'accompagnement social des personnes les plus éloignées du marché du travail grâce à des actions de resocialisation (bénévolat, participation à des activités culturelles ou sportives, aides aux démarches administrative...), à mobiliser les dispositifs emploi pour les personnes les plus aptes à retrouver rapidement un emploi durable, enfin à dynamiser l'offre au plus près des besoins de notre territoire.

Notre objectif est également de maîtriser les dépenses sociales, accrues pendant la crise sanitaire, et qui pèsent lourdement sur nos budgets, afin de préserver nos marges d'actions et d'investissements.

Depuis plusieurs années, les Départements réclament une réforme du RSA devenue indispensable. Longtemps sourd à ces appels, le gouvernement a enfin pris la mesure de cette mobilisation et de sa pertinence.

Le RSA sous condition répond en effet aux trois enjeux majeurs d'accompagnement individualisé, d'insertion professionnelle durable et de limitation des dépenses publiques.

C'est pourquoi, je souhaite que le Département de l'Essonne, qui compte actuellement plus de 31 500 allocataires, figure parmi les territoires pilotes de cette expérimentation annoncée pour cet automne. Ce nouveau dispositif pourrait en effet représenter un parfait prolongement de la démarche que nous avons engagée pour aider les Essonnais à retrouver le chemin de l'emploi durable, de l'intégration sociale et de la confiance en soi. »

François Durovray, Président du Département de l'Essonne

Contact presse : Luce Margonty

lmargonty@cd-essonne.fr / 06 08 10 50 84



Suivez-nous sur @CDEssonne